



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E97546

VALABLE JUSQU'AU 17/03/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/01/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 210 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ST CALAIS 509 855 409

Siret : 509 855 409 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3262410

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 129767791

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 129767791

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : BRETON

Sigle : BRETON

4 BIS CHEMIN DE LA NOE  
72120 ST CALAIS

Téléphone : 02 43 35 03 46

Portable : 06 70 11 78 92

Site Internet :

E-mail : sarlbretonsylvain@orange.fr

Responsabilité légale :

BRETON SYLVAIN GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/01/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/11/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.